



LE COURRIER DU RETRAITÉ 54

<p><u>Section de Meurthe et Moselle</u></p> <p>Secrétaire : Michèle Parant 06 06 45 04 29 E-mail : fgrfp54@fgrfp.org</p>	<p>Assemblée générale Le vendredi 27 mars 2026 à 9h30 Lycée Stanislas 468 rue de Vandoeuvre 54000 Villers les Nancy</p>
<p>Ordre du jour</p> <p>9h30- Pot d'Accueil 10h-12h - Rapport d'activité - Rapport financier - Élection CE - Congrès 2026 - Le CDCA - Les animations</p>	<p>Pot d'accueil + repas 25 € Menu : Salade Monégasque Sauté d'agneau aux olives Courgettes glacées Dessert pâtissier Eau, 2 verres de vin, boisson chaude</p>
<p>Bulletin de participation A retourner impérativement avant le 12 mars avec votre règlement par chèque à l'ordre de FGR à Michèle Parant, 6 sentier des Vignes 54000 Nancy E-mail : fgrfp54@fgrfp.org</p> <p>Nom.....Prénom..... Participera à l'AG : OUI NON nombre de convives : 25€ x..... =.....€</p>	

IMPORTANT

Adresse électronique

Merci aux titulaires d'une adresse électronique de nous la communiquer en envoyant un courriel à Michèle Parant secrétaire de la section 54 : fgrfp54@fgrfp.org.

Ce moyen de communication plus rapide est source d'économie pour la FGR 54 et permet de joindre un maximum d'adhérents, pour le bulletin et pour d'autres informations tout au long de l'année (plus de 500 € de frais postaux en 2025).

Nous vous garantissons que votre adresse électronique restera confidentielle.

ÉDITO

Il y a un peu plus d'un an les Américains se laissaient berner par des promesses de grandeur retrouvée, d'emplois, d'amélioration de leur niveau de vie, de réduction de l'immigration, de paix. Il est effrayant de constater le chemin parcouru en un an. L'homme orange décide de tout puis de son contraire, il s'est enrichi de façon éhontée, il lutte contre les juges, il censure la presse, veut faire licencier les présentateurs qui le critiquent, twitte à longueur de journée sur son réseau social, il ment sans vergogne à coups de fake news, envoie l'ICE son armée chasser les migrants illégaux (ou pas), tout cela soutenu par ses sbires des GAFAM. Sur le plan international, c'est le chaos : Gaza, Vénézuéla, Cuba qu'il veut à tout prix affamer et détruire, Canada, Groenland et aujourd'hui, c'est au tour de l'Iran.

Le peuple américain commence à se poser des questions, les Hispaniques qui ont voté majoritairement pour lui se rendent compte de leurs erreurs.

J'essaie de discuter par mails avec mes amis Américains pourtant démocrates, c'est le silence radio. Ont-ils peur des représailles ? « Big brother is watching you »

Tout cela est très inquiétant, on ne peut s'empêcher de penser à ce qui pourrait arriver en France. Les élections se profilent, les municipales tout d'abord, puis les présidentielles en 2027. Comment votent « ceux qu'on n'a jamais essayés ? » ? Que votent-ils ? Avec qui votent-ils que ce soit au parlement européen ou en France ? Qui les soutient ? Qui souhaite leur victoire ?

En ce 90ème anniversaire de la création de la FGR, il est vital de renforcer nos rangs, pour la défense de l'égalité, la justice sociale, l'éducation, la liberté de la presse...

Nous avons besoin de jeunes retraités. En cette année de congrès et de renouvellement des instances, rejoignez-nous.

Michèle Parant mars 2026

APPEL À CANDIDATURES

Suite à des décès et démissions pour raisons de santé, nous avons besoin de renforcer nos rangs. Nous ne sommes plus que 13 à animer la commission exécutive qui est normalement composée de 24 membres. Le renouvellement d'un tiers des membres aura lieu lors de l'assemblée générale le 27 mars juste avant le congrès qui se déroulera du 19 au 21 mai 2026 à Port Leucate.

Bulletin de candidature à la commission exécutive départementale

A renvoyer à Michèle PARANT E-mail : fgrfp54@fgrfp.org

NOM, Prénom.....

Corps d'origine.....année de naissance.....

Adresse.....

Adresse mail..... Date et Signature

Nous ne reviendrons pas longuement sur l'attaque contre la sécurité sociale qu'a constitué la généralisation de la PSC inscrite dans une logique de substitution des complémentaires à la sécurité sociale et donc, de fait, à une privatisation rampante de la « sécu ». Nous renvoyons à nos articles précédents, il n'était pourtant pas possible d'aborder le sujet PSC sans le rappeler et sans rappeler la nécessité face à ces dérives de mener le combat pour la prise en charge à 100% (réels) par la sécurité sociale des soins prescrits. Il n'est pas non plus inutile de rappeler à quel point la mise en place de la PSC va entraîner d'inégalités entre fonctionnaires puisque ses conditions varient selon les ministères (ou groupes de ministères) même si des conditions minimums pour l'ensemble de la fonction publique d'Etat sont définies par l'accord interministériel du 22 février 2022. Ces mises en place d'un ministère à l'autre ne se font ni au même rythme ni dans les mêmes conditions. Au Ministère de l'agriculture (MASA) c'est AGRICA - Groupama et Assurance-Crédit Agricole, qui sou traitent avec MERCER, (un fonds de pension américain), qui a gagné l'appel d'offre ! Aux Finances c'est ALAN (assureur privé américain accessible uniquement en ligne) qui est l'opérateur choisi pour l'aspect santé. En revanche pour les trois ministères de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de Jeunesse et Sports, alors que les actifs sont en pleine période d'adhésion, **pour les retraités, il est urgent d'attendre !** Rappelons que là, c'est l'ensemble MGEN-CNP qui a remporté l'appel d'offre pour la partie santé. (Pour la prévoyance, facultative pour les titulaires, c'est MGEN-CNP Assurances-MAJE). Les adhésions des retraités ne seront possibles qu'après la mise en œuvre pour les actifs, c'est à dire à partir du 1er mai 2026 et le seront jusqu'au 31 avril 2028. La MGEN prévoit qu'elles se fassent par téléphone ou sur rendez-vous dans une délégation. Mais réfléchir au choix qu'il va falloir faire s'impose car, nous serons contraints de choisir entre conserver un contrat individuel, (rester passif), rejoindre le contrat collectif, voire opter pour

une autre mutuelle. Ne rien faire, ce sera ne pas souscrire au contrat collectif avec les actifs et conserver un contrat actuel dont la pérennité pourrait être menacée et dont les prix pourraient exploser à terme si ne s'y regroupent plus que des retraités. Un choix cornélien qui nous met en porte à faux avec nos valeurs, ce système de PSC nous imposant de choisir entre solidarité entre générations et solidarité au sein d'une génération, de nous comporter en consommateur faisant ses courses parmi l'offre de complémentaires là où nous voulons construire des solidarités, et ici bien sûr, je reviens sur le nécessaire combat pour le 100% sécu ! Le seul conseil que l'on puisse donner à ce jour est de conserver une protection sociale complémentaire, mais chacun d'entre nous pourra-t-il en supporter le coût quand le principe solidaire disparaît du financement ? Le montant de l'adhésion retraité au contrat socle est plafonné à 175% du tarif d'équilibre pour ce qui est du contrat de base mais les options pourraient être tarifées à l'âge. (Le tarif pour les retraités est défini par rapport au tarif d'équilibre, il n'est plus proportionnel au traitement) Les tarifs pour les ayant droit sont plus chers encore. De plus, la MGEN parle de trois packs pour une garantie additionnelle dépendance, mais pour l'heure, nous ne savons rien du contenu de ces packs. En cas de choix du contrat collectif, quid dans six ans, au terme de l'actuelle concession ? On le voit les questions sont multiples, les incertitudes lourdes, la MGEN donnant le sentiment de préférer éviter que les retraités ne souscrivent massivement au contrat collectif. La FGR 54 vous proposera dans les prochaines semaines de venir à votre rencontre pour présenter concrètement la PSC et tous les éléments qui pourront permettre à chacun, chacune de faire un choix aussi éclairé que possible. L'enjeu est de taille. En attendant, comme nous n'avons pas l'espace pour les déployer ici, vous pouvez trouver les tableaux comparatifs socle contrat collectif et offre référence MGEN, sur les sites des syndicats nationaux, par exemple du Snes, ainsi que les montants des adhésions au contrat collectif pour cette année et les prochaines à venir.

Billet d'humeur

Comme tous les Français, nous avons été choqués par le drame de Lyon même si les idées qui ont mené à ce drame sont à l'extrême opposé des nôtres et porteuses de haine.

Une irresponsabilité politique au travers d'une instrumentalisation politicienne et d'une mise au ban hargneuse et obsessionnelle est devenue la stratégie d'un pouvoir aux abois.

La lutte contre la « trumpisation » du monde et la fascisation de l'Europe nécessite une clarté et une lucidité de tous les instants.

La culture viriliste, l'outrance, la conflictualité et la démesure isolent dans le pays les forces démocratiques et détournent du chemin indispensable pour combattre la peste brune.

Mais on ne lutte pas contre le fascisme avec des méthodes fascistes !

Le Front Populaire de 1934 à 1936 n'a pas bloqué les ligues fascistes en se bastonnant dans les rues mais en mobilisant largement le peuple pour « le pain, la paix et la liberté »

Mourir pour des idées, en France aujourd'hui, est inacceptable et comme l'a chanté Brassens : « mourir pour des idées est bien une chose désolante et c'est bien de constater qu'on a fait fausse route et qu'on s'est trompé d'idée » ...

Jean Piot février 2026

ANIMATIONS

RECAPITULATIF

Visites :

- Visite guidée de la villa Bergeret :
29 janvier
18 participants et 5 désistements
- Visite au musée des Beaux-Arts de l'exposition « Nancy 1925 » :
12 février 9 participants

Repas gastronomiques au lycée

Stanislas :

- Mercredi 17 décembre :
15 personnes

PROJETS pour 2026:

Sortie d'une journée :

- Epinal : visite de la forteresse de Châtel / Planétarium d'Epinal / Imagerie ? **Vendredi 12 juin**
- Pont A Mousson : Visite des fonderies de St Gobain, en automne
- Bruley/Lucey : Eglise néo-gothique, faienceries, maison de la polyculture, en automne

Visites :

- Visite guidée des Bureaux de Pont à Mousson à Nancy : en automne.

Repas gastronomiques au lycée

Stanislas :

- Mercredi 8 avril : 10 personnes et 2 sur liste d'attente

Evelyne Veys mars 2026



ADHÉSIONS - COTISATIONS 2026 (année civile)

Pensez à renouveler votre adhésion

Les retraité.es ainsi que les veuves et veufs des 3 fonctions publiques (état, hospitalière et territoriale) peuvent adhérer à la FGR-FP en étant soit :

ADHÉRENTS SYNDIQUÉS

Pour les adhérents d'un syndicat affilié à la FGR-FP, leur cotisation, d'un montant moyen de 9,53€, est incluse dans leur cotisation syndicale et reversée par leur syndicat à la FGR sous réserve que leur syndicat soit à jour auprès du siège national de la FGR-FP.

ADHÉRENTS DIRECTS

Les adhérents directs choisissent dans la grille ci-dessous la cotisation qui les concerne.

PENSION MENSUELLE BRUTE	COTISATION 2026
Jusqu'à 1150 €	21,00 €
De 1151 € à 1320 €	29,00 €
De 1321 € à 1450 €	34,00 €
De 1451 € à 1700 €	43,00 €
De 1701 € à 1900 €	47,00 €
De 1901 € à 2200 €	56,00 €
De 2201 € à 3000 €	63,00 €
Au-delà de 3000 €	74,00 €

Bulletin d'adhésion année 2026

Mr, Mme.....

Né(e) le.....

Adresse.....

Courriel.....

Chèque à l'ordre de la FGR 54 envoyé avec une enveloppe timbrée pour retour de la carte à :

Anne Galmiche
39 rue Alix Le Clerc 54000 Nancy